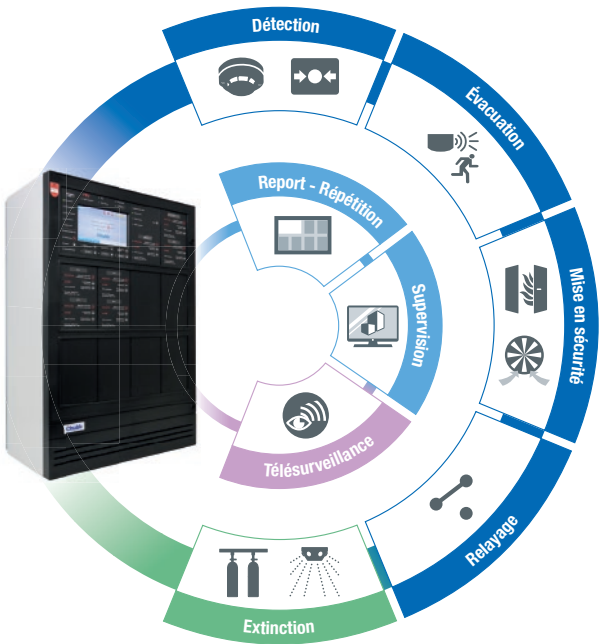


Le système de sécurité incendie



GÉNÉRALITÉS

LE RÔLE D'UN SSI DANS UN BÂTIMENT

Le rôle d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) est d'assurer la mise en sécurité d'un bâtiment par l'intermédiaire des ces différentes fonctions :

- Détection Incendie (dans le cas d'un SSI de catégorie A),
- Compartimentage,
- Désenfumage,
- Mise à l'arrêt d'installations techniques,
- Alarme évacuation,
- ...

LES NIVEAUX D'ACCÈS AU SSI

- Niveau **0** : A disposition du public.



- Niveau **1** : Personnel exerçant une activité générale de surveillance.
- Niveau **2** : Personnel ayant une responsabilité particulière de sécurité.



- Niveau **3** : Personnel habilité à faire de la maintenance.
- Niveau **4** : Personnel autorisé par le constructeur.



LES DIFFÉRENTES ALARMES

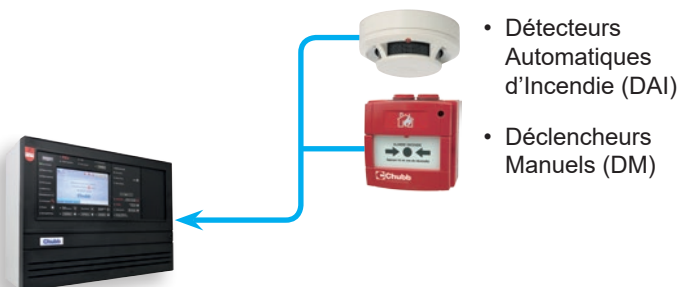
Il existe différents types d'alarmes :

- **Alarme restreinte** : signal sonore et visuel ayant pour but de prévenir le personnel désigné à cet effet, de l'existence d'un sinistre et de sa localisation.
- **Alarme générale** : signal sonore ayant pour but de prévenir les occupants d'avoir à évacuer les lieux. Ce signal sonore peut être complété dans certains cas, par un signal visuel.
- **Alarme générale sélective** : alarme générale limitée à l'information de certaines catégories de personnel.

Les conseils contenus dans la présente plaquette ne sauraient en aucun cas engager ni la responsabilité de l'auteur, ni celle de l'éditeur.

LE RÔLE ET LES FONCTIONS D'UN SSI

1 - RECEVOIR ET COLLECTER LES INFORMATIONS



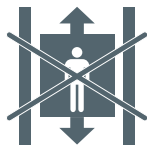
- Équipement de Contrôle et de Signalisation (ECS).

2 - ANALYSER ET TRAITER CES INFORMATIONS



- Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI).

3 - EFFECTUER LA MISE EN SÉCURITÉ



Exemple : Désenfumage, Porte et clapet coupe-feu, non-stop ascenseur ...).

- À l'aide des Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS).

Les conseils contenus dans la présente plaquette ne sauraient en aucun cas engager ni la responsabilité de l'auteur, ni celle de l'éditeur.

LE RÔLE ET LES FONCTIONS D'UN SSI

LES INFORMATIONS DONNÉES PAR L'ECS



14/06/2019 19:55		
Le 12 juin 2019 à 04:45, Détecteur en alarme feu	1	
Zone 2	Circulation rez-de-chaussée	2
Adresse 13	Armoire électrique	3
Unité 1	Bâtiment A	
Consigne : Effectuer une levée de doute		

- 1 Indique la source de l'alarme (détecteur automatique ou déclencheur manuel).
- 2 Indique la zone concernée (bâtiment, niveau...).
- 3 Indique le détecteur concerné et sa localisation exacte.

LES PRINCIPALES FONCTIONS DU CMSI



- 1 Unité de gestion d'Alarme (UGA) : Permet de gérer le processus d'alarme et de déclencher l'alarme d'évacuation.
- 2 Unité de Signalisation (US) : Permet de visualiser la position des dispositifs actionnés de sécurité.
- 3 Unité de Commande Manuelle Centralisée (UCMC) : Permet de mettre en fonction, manuellement, les dispositifs actionnés de sécurité.

LES CODES COULEURS

Équipement de Contrôle de des Signalisation

- Installation sous tension.
- Installation en dérangement.
- "Feu", l'alarme restreinte a été correctement déclenchée.

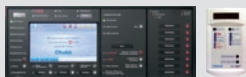
Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie

- Installation sous tension.
- Installation en dérangement.
- ⚠ Au moins un DAS a quitté sa position d'attente sans ordre.
- Tous les DAS sont en position de sécurité.
- ⚠ Au moins un DAS n'est pas en position de sécurité.

CONDUITE À TENIR

EN CAS D'ALARME

1 J'identifie la zone en "alarme feu".



2 J'effectue (ou fais effectuer) la levée de doute.



3 Je prends un extincteur.



4 Je touche la porte du local (parties métalliques) afin de vérifier la température.

5 Je me baisse et me protège avant d'ouvrir la porte.



6 Je confirme le départ de feu en actionnant un déclencheur manuel et/ou je téléphone au



7 Je tente (si possible) l'extinction du feu.

8 Si le feu est trop important, j'évacue le bâtiment.

EN CAS DE "FAUSSE ALARME"

et selon les consignes de l'établissement :

1 Je réarme (ou fait réarmer) le SSI.

2 Je remets (ou fais remettre) les dispositifs actionnés de sécurité en position d'attente.

3 Je notifie l'événement sur la main courante ou sur le registre adapté.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1. Quelle est la première action à effectuer en cas d'alarme restreinte sur le SSI ?

- A Appeler les sapeurs-pompiers.
- B Appuyer sur "arrêt signal sonore".
- C Déclencher l'alarme évacuation.

2. Pour réarmer le SSI suite à une alarme feu, il faut disposer du niveau d'accès :

- A 0.
- B 1.
- C 2.

3. Que signifie un voyant rouge clignotant sur le CMSI ?

- A Le système est hors service.
- B Au moins un dispositif de sécurité n'est pas en position de sécurité.
- C L'alarme d'évacuation a été déclenchée.

4. Qui peut actionner un déclencheur manuel en cas d'incendie ?

- A Tout le monde.
- B Uniquement les personnels de l'établissement.
- C Uniquement le personnel du service de sécurité.

5. Sur quel équipement du SSI peut-on identifier la zone en alarme feu ?

- A L'équipement de contrôle et de signalisation.
- B L'indicateur d'action.
- C Le tableau répéteur.

6. Quel est le rôle d'un indicateur d'action ?

- A Situer précisément le local concerné par la détection incendie.
- B Décrire l'ordre des actions à mener.
- C Déclencher l'alarme d'évacuation.

7. Que signifie un voyant vert fixe sur l'ECS ?

- A Le système est hors service.
- B Le système est sous tension.
- C L'alarme d'évacuation a été déclenchée.

Réponses : 1B, 2C, 3B, 4A, 5A, 6A, 7B.

Chubb

POWERED BY **API GROUP**

Chubb France, Société par actions simplifiée au capital social de 32 576 460 €. RCS Pontoise 702 000 522.
Parc Saint Christophe - 10 avenue de l'Entreprise
95862 Cergy-Pontoise Cedex.

AVERTISSEMENT : Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en œuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas engager la responsabilité de notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, données reproduits dans ce document seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5 2° et 3° a), d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayants cause est illicite (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Les marques et noms cités sont la propriété de leur titulaires respectifs et ne sont utilisés qu'à titre de référence. L'utilisation des marques ou des noms ne présume pas l'approbation des propriétaires des dites marques ou noms. © Chubb Fire & Security 2024. All Rights Reserved.